

COMTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2017
--

Présents : Mmes et MM.

Sandrine BONIN, Karine CORNIER, Thomas RAMBOZ, Fabienne PERNOT, Michel DE ALMEIDA, Dominique RAMBOZ, Thierry CHEF, Nelly GAVAND, Sandy GIRARDOT, Vincent AUGER, Pierre-Yves DOUILLET.

Secrétaire de séance : Sandy GIRARDOT

ELECTION DU MAIRE

Deux candidats : Thomas RAMBOZ et Sandrine BONIN. Au premier tour, avec 9 voix pour Sandrine et 2 voix pour Thomas, Sandrine BONIN est élue Maire de Mont sur Monnet.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le nombre d'adjoints ne doit pas être supérieur à 30% du Conseil Municipal soit 3.
Avec 8 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, 1 voix pour la mise en place de 3 adjoints et 2 absentions, le Conseil Municipal décide de ne mettre en place que 2 adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

1^{er} Adjoint : Une seule candidate Karine CORNIER,

Avec 9 voix pour, 1 voix pour Thomas RAMBOZ et 1 vote blanc, Karine CORNIER est élue 1^{er} Adjoint.

2^e Adjoint : Une seule candidate Dominique RAMBOZ,

Avec 10 voix pour et 1 voix pour Thomas RAMBOZ, Dominique RAMBOZ est élue 2^e Adjoint.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX INSTANCES EXTERIEURES

SYNDICAT DU CHANET)
ASA PRE DES PIERRES) Nelly GAVAND
ASA MASSIF DE LA FAROUILLE) Vincent AUGER
ASA MASSIF DE LA GROSSE HAIE)

SYNDICAT DES EAUX DU LAC D'ILAY : Fabienne PERNOT - Dominique RAMBOZ

SIVOS DU PLATEAU : Pierre-Yves DOUILLET - Thomas RAMBOZ

SICTOM : Michel DE ALMEIDA - Karine CORNIER

SIDEC : Sandrine BONIN

CORRESPONDANT DEFENSE : Sandrine BONIN

SYNDICAT HORTICOLE CHAMPAGNOLE : Dominique RAMBOZ - Nelly GAVAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES: Titulaire : Sandrine BONIN - Suppléante : Karine CORNIER

DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

APPELS OFFRES <i>Président (le Maire)</i> <i>+ 2 titulaires et 2 suppléants</i>	Présidente : Sandrine BONIN Titulaire : Fabienne PERNOT - Sandy GIRARDOT Suppléants : Karine CORNIER - Thomas RAMBOZ
BATIMENTS COMMUNAUX	Sandrine BONIN - Karine CORNIER - Dominique RAMBOZ Fabienne PERNOT - Thierry CHEF - Pierre-Yves DOUILLET
URBANISME VOIRIE & RESEAUX DIVERS	Sandrine BONIN - Thierry CHEF - Michel DE ALMEIDA - Sandy GIRARDOT
FORET AFFOUAGE	Sandrine BONIN - Vincent AUGER - Sandy GIRARDOT Michel BOSNE - Didier MOUTENET - Franck COQUELIN

COMMUNAUX	Sandrine BONIN - Thomas RAMBOZ - Fabienne PERNOT - Vincent AUGER
FETE & ANIMATION	Sandrine BONIN - Karine CORNIER - Dominique RAMBOZ - Fabienne PERNOT - Thierry CHEF - Michel DE ALMEIDA - Nelly GAVAND - Sandy GIRARDOT - Vincent AUGER - Thomas RAMBOZ - Pierre-Yves DOUILLET
ENVIRONNEMENT & FLEURISSEMENT	Dominique RAMBOZ - Nelly GAVAND
GESTION COMMUNALE COURANTE	Sandrine BONIN - Karine CORNIER - Michel DE ALMEIDA - Vincent AUGER

C.C.A.S.

Nelly GAVAND - Dominique RAMBOZ - Sandy GIRARDOT - Thierry CHEF

Contact sera pris avec les bénévoles hors du Conseil Municipal pour connaître leur souhait ou non de continuer.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ La commission recevra les employés communaux pour faire un point avant le prochain Conseil Municipal,
- ✓ Journée festive « Grosse Haie » le 5 novembre 2017 à l'ancienne salle de Classe de Mont sur Monnet,
- ✓ Fin de l'opération « Amélioration de l'Habitat » au 31 décembre prochain,
- ✓ Cérémonie du 11 novembre 2017 : organisation Nelly et Michel. Préparation de la salle avec tous les conseillers, la veille à 18h,
- ✓ Demande local pour s'entraîner à la danse sportive pour une administrée. Contact sera pris avec la personne concernée et la commission compétente,
- ✓ Signalement éclairage public défectueux,
- ✓ Halloween : voir le Comité des fêtes s'il est prévu une organisation. Sinon, la commune s'en chargera,
- ✓ Chaque séance de Conseil Municipal est prévue le premier vendredi de chaque mois. La prochaine sera donc le vendredi 3 novembre à 20h00. Les convocations seront adressées le lundi qui précède,
- ✓ Réseau d'eau pluvial saturé : Un curage est nécessaire. La commission « voirie réseau » prendra les contacts nécessaires pour prévoir celui-ci,
- ✓ TIG de Monsieur RAMBOZ : le jugement n'a pas encore été rendu,
- ✓ Une intervention sur les toits des préaux est à envisager (employé) ainsi que le terrain derrière la Mairie non occupé pour le moment,
- ✓ Un relevé de vitesse a été demandé, notamment à l'entrée du village côté Loulle.

Séance levée à 22h30.

